

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022

Suite à une erreur matérielle, deux délibérations ont fait l'objet d'un

«ANNULE ET REMPLACE» auprès des services de la Préfecture.

OBJET	N° DELIBERATION
TARIFS 2023 - PORTAGE DE REPAS A DOMICILE	Del-2022-144
TARIFS 2023 - REPAS POUR PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES	Del-2022-145

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 7

Excusé(s) : 7

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) : 1

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

19 DEC. 2022

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le vingt-cinq novembre deux mille vingt-deux à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Madame Nicaise JOSEPH, La Vice-Présidente**

Les membres présents en séance :

Nicaise JOSEPH, Sylviane TARDIEU, Dominique BRIAT, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Catherine MABRUT, Daniel RODRIGUES.

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Olivier BIANCHI à Nicaise JOSEPH, Pierre MIQUEL à Sylviane TARDIEU, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL à Catherine MABRUT, Danièle GUILLAUME à Dominique ROLLAND.

Le ou les membres excusé(s) sans pouvoir :

Lucas PEYRE, Françoise STRUSS, Alexis BLONDEAU.

Le ou les membres absent(s) :

Jean-Luc MORNAND.

Secrétaire de séance : David CLAUDE, Directeur

ANNULE ET REMPLACE

Tarifs 2023 - Portage de repas à domicile

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente

Les tarifs proposés sont les suivants :

Qui peut bénéficier du service:

- les personnes âgées (plus de 60 ans)
- les adultes handicapés
- les personnes temporairement invalides et/ou accidentées (sur certificat médical)

La composition des repas est la suivante: Entrée/Plat/Fromage/Dessert/Pain

Tranches applicables pour 2023:

Tranches	RFR* 1 Part	RFR* 1,5 Parts	RFR* 2 Parts
T1	Sup à 21 350 €	Sup à 26 950 €	Sup à 36 100 €
T2	Inf à 21 350 €	Inf à 26 950 €	Inf à 36 100 €

A défaut de la remise de la feuille d'imposition, le tarif maximum est appliqué.

*R.F.R.: revenu fiscal de référence

**REPAS A DOMICILE (personnes âgées,
handicapées ou momentanément
dépendantes)**

T1	<i>Non assujetti TVA</i>
T2	<i>Non assujetti TVA</i>

2023
Montant TTC
11,00 €
9,00 €

Les invités occasionnels du bénéficiaire du service règlent le tarif le plus élevé.

Potage	<i>Non assujetti TVA</i>
--------	--------------------------

2023
Montant TTC
1,10 €

**REPAS MIXES AU DOMICILE DES PERSONNES
AGEES (pain viennois, potage, plat mixé et
dessert)**

T1	<i>Non assujetti TVA</i>
T2	<i>Non assujetti TVA</i>

2023
Montant TTC
8,00 €
6,50 €

REPAS DU SOIR

Plat complet	
Supplément (potage et/ou fromage et/ou dessert)	

2023
Montant TTC
4,20 €
1,10 €

REPAS COLLECTIFS A EMPORTER

Forfait accompagnement (journalier)	<i>Non assujetti TVA</i>
---	--------------------------

16,00 €

**REPAS (autres
publics)**

ESAT Blanchisserie	<i>Non assujetti TVA</i>
Etablissements d'accueil du jeune enfant (Multi- accueil)	<i>Non assujetti TVA</i>

6,50 €
6,50 €

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir statuer sur les tarifs proposés qui seront applicables au 1^{er} Janvier 2023.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente

Nicaise JOSEPH

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 7

Excusé(s) : 7

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) : 1

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

19 DEC. 2022

Délibération comportant
3 page(s), 0 annexe(s)

Le vingt-cinq novembre deux mille vingt-deux à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Madame Nicaise JOSEPH, La Vice-Présidente**

Les membres présents en séance :

Nicaise JOSEPH, Sylviane TARDIEU, Dominique BRIAT, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Catherine MABRUT, Daniel RODRIGUES.

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Olivier BIANCHI à Nicaise JOSEPH, Pierre MIQUEL à Sylviane TARDIEU, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL à Catherine MABRUT, Danièle GUILLAUME à Dominique ROLLAND.

Le ou les membres excusé(s) sans pouvoir :

Lucas PEYRE, Françoise STRUSS, Alexis BLONDEAU.

Le ou les membres absent(s) :

Jean-Luc MORNAND.

Secrétaire de séance : David CLAUDE, Directeur

ANNULE ET REMPLACE

Tarifs 2023 - Repas pour personnes âgées et handicapées

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente

Les tarifs proposés sont les suivants :

**Tarifs 2023 des repas pris en restaurant par les personnes âgées, les titulaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés ou d'une pension d'invalidité et résidant à Clermont-Ferrand.
Restaurants Enfer, La Charme, Le Limousin, Viple et Varenne.**

Tranches applicables pour 2023:

Tranches	RFR 1 part	RFR 1,5 parts	RFR 2 parts
T1	Sup. 21 350 €	Sup. 26 950 €	Sup. 36 100 €
T2	Inf. 21 350 €	Inf. 26 950 €	Inf. 36 100 €

A défaut de la remise de la feuille d'imposition, le tarif maximum est appliqué.

**R.F.R.: revenu fiscal de référence*

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le

ID : 063-266300078-20221125-DEL_2022_145B-DE

	2023 Montant TTC
Entrée	
1 Entrée	2,10 €
1 salade verte ou 1 potage	1,40 €
Plat	
Grande salade	6,40 €
1 assiette de légumes	4,10 €
1 portion protidique	5,15 €
1 assiette complète (portion protidique + légumes et/ou féculents)	7,00 €
Fromage	
1 fromage	1,55 €
Dessert	
1 fruit ou 1 laitage	1,45 €
1 Entremet lacté	1,65 €
1 pâtisserie	2,35 €
Boisson	
1 eau	0,55 €
1 soda/jus/vin /bière/eau pétillante	1,65 €
1 boisson au verre (vin, cidre, apéritif...)	0,75 €
1 boisson chaude	0,75 €
Pain	
1 pain	0,65 €

Les personnes relevant de la tarification T2 bénéficient d'un taux de réduction de 50% sur ces tarifs.

	2023 Montant TTC
Repas du Nouvel an pour les personnes âgées*	33,00 €

* Pour le repas du nouvel an, la gratuité est accordée aux retraités dont le plafond de ressources annuelles est inférieur à:

- 16 430 € pour une personne seule

- 21 589 € pour un couple

BADGE D'ACCÈS AU RESTAURANT (1er badge gratuit)	8,00 €
--	--------

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le

ID : 063-266300078-20221125-DEL_2022_145B-DE

**Tarifs 2023 des repas pris en foyers-restaurants par les personnes âgées, les titulaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés ou d'une pension d'invalidité.
Autres Restaurants.**

	2023 Montant TTC
Résidents Varenne (service à table)	
Résident midi	7,20 €
Personnes âgées clermontoises déjeunant en RA et en EHPAD	
T2	7,20 €
T1	14,40 €
Invités des résidents en RA et en EHPAD	14,40 €

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir statuer sur les tarifs proposés qui seront applicables au 1^{er} Janvier 2023.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente


Nicaise JOSEPH